

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **45 (1909)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLV^{me} ANNÉE. — N° 3.



LAUSANNE. — 16 janvier 1909.

LIBERTÉ
PATRIE

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Co, LAUSANNE



ÉDITION „ATAR“ GENÈVE

MANUELS SCOLAIRES

adoptés par le Département de l'instruction publique
du Canton de Genève et ailleurs.

- Exercices et problèmes d'arithmétique**, par ANDRÉ CORBAZ. — *A. Calcul écrit* : 1^{re} série (élèves de 7 à 9 ans), 70 c. ; livre du maître, 1 fr. ; 2^e série (élèves de 9 à 11 ans), 90 c. ; livre du maître, 1 fr. 40 ; 3^e série (élèves de 11 à 13 ans), 1 fr. 20 ; livre du maître, 1 fr. 80. — *B. Calcul mental.* 1 fr. 75
— *C. Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs.* 3^e édition, 1 fr. 50. — *D. Solutions de géométrie,* 50 c.
- Livre de lecture**, par ANDRÉ CHARREY, à l'usage des écoles primaires de Genève, 1 fr. 80
- Livre de lecture**, par A. GAVARD, 2 fr. —
- Manuels d'Allemand**, par le prof. A. LESCAZE : **Premières leçons intuitives d'allemand**, 3^e édition, 75 c. — **Manuel pratique de langue allemande**, 1^{re} partie, 6^e édition, 1 fr. 50. — **Manuel pratique de langue allemande**, 2^{me} partie, 4^e édition, 3 fr. — **Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache**, auf Grundlage der Anschauung, 1^{re} partie, 1 fr. 40 ; 2^e partie, 1 fr. 50. — **Lehr- und Lesebuch**, 3^e partie, 1 fr. 50
- Notions élémentaires d'instruction civique**, par M. DUCHOSAL. Edition complète, 60 c. ; édition réduite, 45 c.
- Premiers éléments d'Histoire naturelle**, par le prof. EUG. PITTARD, 2^e édition, 240 figures dans le texte, 2 fr. 75
- Leçons et Récits d'Histoire suisse**, par ALFRED SCHUTZ. Nombreuses illustrations. Cart., 2 fr. ; relié, 2 fr. —
- Manuel d'enseignement antialcoolique**, par J. DENIS. 80 illustrations, 8 planches en couleurs, Relié, 2 fr. —
- Manuel du petit Solfégien**, par J.-A. CLIFT, 95 c.
- Nouveau traité complet de sténographie Aimé Paris**, par ROULLER-LEUBA. Broché, 2 fr. 50. Cartonné, 3 fr. —
- Prose et Vers français**, en usage à l'Université de Genève, 2 fr. —
- Parlons français**, par W. PLUD'HUN, 15^e mille, avec l'index alphabét., 1 fr. —
- Comment prononcer le français**, par W. PLUD'HUN, 50 c.
- Histoire sainte**. Rédigée en vue d'un cycle d'enseignement de 2 ans, par M. le past. ALBERT THOMAS, 65 c.
- Pourquoi pas ? essayons**, manuel antialcoolique, par F. GUILLERMET. Broché, 1 fr. 50. Relié, 2 fr. 75
- ALBERT MALSCH Fables de La Fontaines**, édition annotée avec lexique, cartonné, 1 fr. 50

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue Madelaine, 16. LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

VIENNENT DE PARAÎTRE :

- Anthologie Scolaire**, par *L. Dupraz et E. Bonjour*. Un vol. cartonné toile de 512 pages. 2 fr. 50
- W. ROSIER & E. CHAIX. **Manuel de géographie physique**, ouvr. cont. 386 autotypies, figures, plans et cartes In 4° carton. 3 fr. 50
- F.-M. GRAND, E. WEBER & U. BRIOD. **Mon premier livre**. Livre de lecture à l'usage de la première année d'école. 1 fr. 30
- P. JACCARD & P. HENCHOZ. **Leçons de choses et éléments de sciences naturelles**. A l'usage du degré intermédiaire des écoles primaires. In-8. 1 fr. 20
- La Suisse économique**, conférences données au 1^{er} Cours international d'expansion commerciale à Lausanne 2 vol. gr. in 8° » 12 —
- Causeries Pédagogiques**, Par *William James*, avec préface de *Jules Payot*. Nouvelle édition augmentée de notes et d'une notice biographique sur l'auteur. In-16 2 fr. 50
-
- Au Foyer Romand**. Etrennes littéraires pour 1909. In-16 relié fr. 5 —, broché 3 fr. 50
- Pour Un Gant...**, par *Mme Philip Champion de Crespigny*. Roman d'aventures anglais mis en français par *Robert Godet*. In-16, relié fr. 5 —, broché 3 fr. 50
- En Avant**, par *Lina Bögli*. Traduit par *Mme Penel-Godet*. 5^e mille, in-16, relié fr. 5 —, broché 3 fr. 50

A VENDRE

pour manque de place et en très bon état :

- 1^o Une paire barres parallèles, transportable, supports de fer avec plancher; hauteur et largeur variables, longueur 3 m. fr. 100.—
- 2^o Un cheval, 1^{re} qualité, haussable, bien rembourré, couverture cuir sans couture fr. 120.—
- 3^o Un appareil d'entraînement à la rame fr. 90.—
- 4^o Un grand tapis coco (de gymnastique), de 6 c/m. d'épaisseur, longueur 6 m., largeur 2 m. 50 (recommandé pour lutteurs), fr. 100.—
- 5^o Une barre à sphère de 100 k. (long. de barres 90 c/m.) fr. 40.—
- S'adresser Salle de gymnastique Casino-Théâtre, L. BRUN, professeur Lausanne.

Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

LARIVE ET FLEURY

neuf 3 vol. à vendre fr. 25. S'adresser Gérance de l'Educateur.

A vendre : Educateur 1881 à 1889, 10 volumes reliés et l'année 1901 non reliée. Plutarque, Deux in-12, illust., riche reliure.

Ecole 1877, 1878, 1883 à 1890 = 10 volumes reliés.

S'adresser à la Gérance de l'Educateur.

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1895	VINS et SPIRITUEUX en GROS	TÉLÉPHONE — 255 —
SPÉCIALITÉ de grands ordinaires BEAUJOLAIS	RIVE & ROULET	VINS BLANCS du pays en fûts et en bouteilles.
Vins d'Arbois, de ST-GEORGES et des Pyrénées. Monopole.	10, rue Amat, GENÈVE Seule maison allant acheter elle-même dans — les pays de production. —	Ires MARQUES de Yvorne, Villeneuve, Dézaley, Epesses, La Côte. Vins valaisans et neuchâtelais.
Bordeaux. Bourgogne.	REPRÉSENTANTS locaux DEMANDÉS Conditions spéciales offertes au person- nel enseignant : COMMISSION de 10 % sur le net des factures à tous ceux qui nous trans- mettront directement des commandes soit pour eux-mêmes, soit pour leurs amis et connais- sances. — Demandez prix-courant et échantillons.	Malaga. Madère. Kirsch suisse. Cognacs et Rhums.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

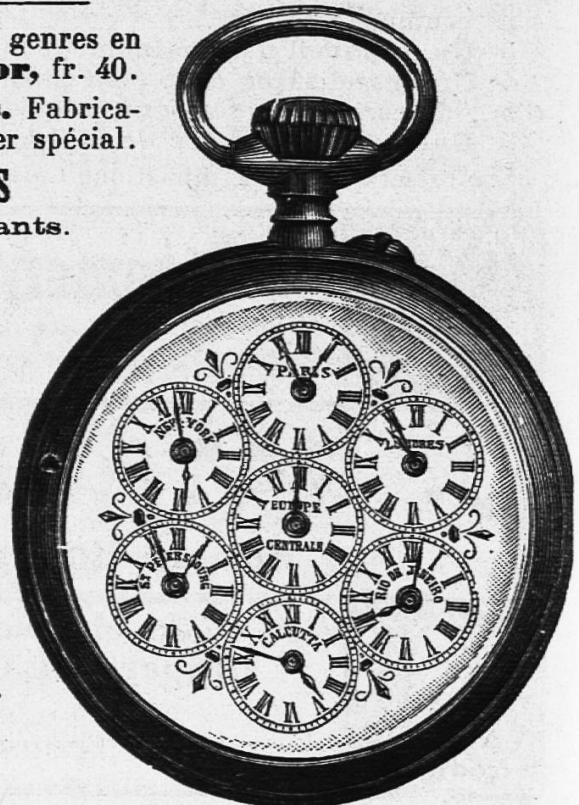
English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

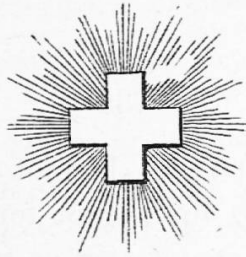
Remise

10 % au corps enseignant.



XLV^{me} ANNÉE

N^o 3



LAUSANNE

16 janvier 1909.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Comment nous écrivons.* — *Les instituteurs sous les drapeaux.* — *Chronique scolaire : Neuchâtel, Vaud, Genève, Tessin.* — *Correspondance.* — *Presse scolaire.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Composition : Fleurs fanées.* — *Grammaire (suite) : L'attribut. Le, la, les, articles ou pronoms.* — *Variété : L'instinct de propriété chez les animaux.* — *Correspondance : A propos d'une leçon de choses.*

COMMENT NOUS ÉCRIVONS (Suite).

Voilà les renseignements que nous fournit la psychologie sur l'acte d'écrire. La pathologie, de son côté, nous apprend qu'il existe une maladie nommée agraphie, qui consiste dans l'impossibilité d'écrire, bien que l'œil et la main soient normalement constitués et parfaitement sains. On a remarqué que les malades atteints d'agra-
graphie ont tous une lésion dans la même région du cerveau (la seconde circonvolution frontale gauche) et l'on en a déduit que les images graphiques devaient être localisées à cet endroit qu'on a appelé centre graphique, comme les images motrices d'articulation sont localisées au pied de la troisième circonvolution frontale gauche, endroit qu'on a désigné sous le nom de centre moteur d'articulation. Or on n'a pas relevé de cas d'agra-
graphie chez les enfants, fait qui semblerait démontrer que chez eux le centre graphique n'existe pas et confirmer ainsi les données de la psychologie sur leur manière d'écrire lettre par lettre.

Il y a des cas d'agra-
graphie très singuliers, témoin celui que cite Sommer, professeur de psychiatrie à Giessen, qui nous parle d'un malade incapable d'écrire isolément certaines lettres de l'alphabet et qui pouvait écrire des mots dans lesquels ces lettres se trou-
vaient. Il lui était impossible, par exemple, d'écrire les lettres r

et *g*, et il écrivait parfaitement le mot *Wurzburg*, où elles se trouvent, preuve que chez lui le mot formait un tout indécomposable et qui avait été enregistré comme tel dans le cerveau. Il faudrait pouvoir citer et discuter d'autres cas, donner des preuves fournies par l'observation directe; mais ce serait dépasser le cadre de ce simple article et surtout la compétence de son auteur. Qu'il nous suffise de constater, que, d'après les indications précédentes, la pathologie confirme les données de la psychologie.

Que va faire la pédagogie en présence de ces conclusions? Rechercher tout simplement la meilleure méthode qui amène l'enfant à écrire le plus tôt possible comme l'adulte. C'est, avant tout, une question d'exercice. On sait que, par la répétition de tout ensemble de mouvements, les actes secondaires tendent constamment à se simplifier, souvent à s'éliminer jusqu'à ce qu'ils ne forment plus qu'un tout homogène, ne nécessitant pour l'exécution qu'une seule impulsion volontaire, alors qu'auparavant il en fallait un grand nombre. Qu'on songe aux sports, aux travaux manuels, aux arts, à la musique, en particulier, et l'on se rendra compte sans peine de cette assertion. L'écriture d'un mot nécessite aussi un grand nombre de mouvements, puisque chaque lettre, chaque trait, même chez les commençants, exige un effort particulier. L'exercice se charge de fusionner tous ces actes en un seul. Mais il faut prendre garde de le conduire judicieusement, car les faux mouvements se fixent aussi bien que les bons, et il faut beaucoup plus de temps pour détruire de mauvaises habitudes que pour en acquérir de bonnes. Il faut donc écrire beaucoup de mots, mais en exigeant constamment que les lettres soient bien formées. De plus, comme la prononciation joue un très grand rôle dans l'écriture, puisque les enfants prononcent toujours en écrivant, il sera bon de faire précéder la copie des mots d'exercices de syllabation, même d'épellation. L'écueil à éviter, c'est l'écriture machinale, la copie fastidieuse, la copie remplissage, qui sont un vrai gaspillage de temps et de forces. Et on a eu raison, lorsqu'il y a quelque dix ans, on s'est attaqué vigoureusement à cet abus. Mais, comme cela arrive souvent, on a dépassé le but, on a condamné l'usage judicieux avec l'abus manifeste. Ecrire l'analyse grammaticale ou

logique de longues phrases, copier en entier des dictées ou des compositions qui ne renferment que deux ou trois fautes, sont évidemment des travaux dont les résultats ne sont pas en rapport avec la peine qu'ils exigent. Seulement, les supprimer sans les remplacer, constitue une perte sèche pour le développement de la faculté d'écrire chez l'élève. Et ce n'est ni la réintroduction du grand Pautex, ni celle de la méthode d'épellation qui les compenseront, attendu que ce ne sont que des moyens auxiliaires et vieilliss de former l'écriture. C'est exactement comme si, à la place de la nouvelle loi militaire, on avait proposé d'en revenir aux fusils à pierre, ou comme si on conseillait à un pianiste de faire surtout du contrepoint pour devenir un virtuose.

Ce qu'il faut faire, c'est continuer ce qu'a excellemment commencé la première année scolaire, avec la méthode de lecture dite analytico-synthétique, dans laquelle tout mot nouveau est écrit aussitôt qu'il a été lu. Certainement si ce procédé était pratiqué pendant plusieurs années, si tout mot nouveau, toute expression nouvelle rencontrés dans les lectures ou présentés dans les leçons orales d'histoire, de géographie ou de sciences naturelles, étaient copiés trois, quatre ou cinq fois de suite, l'esprit de nos élèves se meublerait forcément de nombreuses formes graphiques qui seraient toujours à disposition. Et pour cela, point n'est besoin d'une mise en scène compliquée; grâce à nos nombreux manuels, l'élève peut fort bien exécuter ce travail tout seul : il suffit de lui montrer une fois comment il peut rechercher les mots qui lui sont inconnus, dans tel ou tel texte, et comment il doit les écrire. Cette occupation, où on lui laisse une certaine liberté et où il doit faire preuve d'initiative, lui plaît en général beaucoup.

Maintenant il y a, parallèlement à ce travail, à s'occuper de la partie technique de l'écriture, c'est-à-dire la forme même des lettres qui doit être expliquée et exercée avec la plus grande assiduité. A cet égard, il me serait agréable de pouvoir donner des indications nouvelles sur la tenue de la plume, car il n'est pas possible de considérer la tenue classique comme étant le dernier mot. Il y a trop de gens qui écrivent, et qui écrivent bien, sans en tenir compte pour qu'il ne soit pas permis de supposer qu'il en

existe un autre plus commode et qui donne d'aussi bons résultats. Mais jusqu'ici, à notre connaissance, la physiologie pédagogique est restée muette sur ce point. Il serait intéressant qu'un des nombreux médecins scolaires, qui ont su nous indiquer avec tant de compétence la tenue du corps et la direction du cahier les plus rationnelles, veuille bien étudier aussi l'activité de la main qui écrit.

L. JAYET.

Les instituteurs sous les drapeaux.

Aux termes d'une circulaire adressée aux autorités militaires cantonales par le Département militaire de la Confédération, l'indemnité à payer pour le remplacement des instituteurs appelés au service militaire ne devra pas dépasser, selon les cas, 5 à 8 francs par jour ; le dimanche ne sera compté que dans les cas exceptionnels.

Les secours pécuniaires accordés aux instituteurs durant leur service militaire seront proportionnés à leur gain journalier, déduction faite du coût de leur entretien personnel. Il sera tenu compte, en outre, dans ce calcul, de l'âge de l'instituteur ainsi que de ses circonstances de famille et de fortune. Aucun secours pécuniaire ne sera alloué à l'instituteur qui continue à toucher son traitement en plein pendant son service militaire. S'il ne reçoit qu'une partie de son traitement, un secours lui sera accordé pour autant que ce traitement réduit ne suffit pas à l'entretien de sa famille. Il ne sera pas accordé de secours pour achat de vêtements ou autres objets non immédiatement indispensables à l'entretien.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — Les classes gardiennes de La Chaux-de-Fonds.

— Une des institutions philanthropiques scolaires les plus utiles et les plus estimées, c'est bien celle des classes gardiennes. Fondées par l'initiative privée, comme les Crèches, elles ont en quelque sorte le même but, tout en s'adressant à des besoins un peu différents : soulager et tranquilliser les pères et mères de famille qui, retenus à l'atelier, à la fabrique, ne peuvent s'occuper de leurs enfants qu'après le travail de la journée. La Crèche reçoit les tout petits, les garde et les nourrit dans la journée. La mère ou le père les y conduit le matin en se rendant au travail et les reprend le soir ; la Classe gardienne prend ceux qui sont déjà écoliers. Elle les garde, les surveille, les occupe ou les distrait entre les heures de classe. Elle les héberge aussi dans une certaine mesure.

Dans le rapport sur l'exercice 1907-1908, présenté à l'assemblée de la Société des courses scolaires et classes gardiennes, le 25 novembre dernier, nous lisons qu'en hiver 1907-1908, neuf classes ont été ouvertes quatre jours par semaine, de 4 1/2 h. à 6 3/4, du 5 décembre 1907 au 28 mars 1908 ; chaque jour il a été fait une distribution de pain et deux fois par semaine, une distribution de lait ;

l'effectif s'est maintenu partout, excepté au Collège primaire (qui contient les classes supérieures) où le nombre des enfants avait beaucoup diminué.

Les classes gardiennes d'été ont commencé le 20 juillet, peu après l'ouverture des vacances pour finir le 15 août, durant ainsi quatre semaines. Elles comptaient trois classes avec une moyenne de 88, 75 et 91 élèves. « L'idée de distribuer du pain régulièrement, dit le rapport d'une institutrice, était excellente; nous sommes assurés que cette innovation a rendu un grand service à bien des familles, surtout en ces temps de crise horlogère. C'était pour nous un plaisir de voir avec quel appétit et quel contentement chaque enfant mangeait son pain, Une ou deux fois par semaine, une distribution de sirop mettait tout ce monde dans le ravissement. »

Cet hiver, les classes gardiennes de La Chaux-de-Fonds ont commencé plus vite que d'habitude, à cause de la crise qui atteint une si grande partie de la population : tout d'abord, il n'y avait que 236 enfants inscrits, mais le nombre a tellement augmenté que, de sept classes décidées le 15 novembre 1908, il en a fallu dix avec un chiffre d'enfants variant entre 460 et 500; de plus, une distribution de lait et de pain se fera chaque jour, ce qui occasionnera des dépenses énormes, dit le rapport.

Espérons que la générosité privée et publique ne fera pas défaut à cette œuvre de solidarité sociale et lui permettra de rester à la hauteur de sa tâche! B.

VAUD. Lucens. — *Un musée scolaire régional.* Les instituteurs et institutrices du cercle de Lucens, comprenant quatorze communes, viennent de réaliser une excellente idée en fondant un musée scolaire destiné à suppléer au musée cantonal. Celui-ci, malgré les services qu'il a déjà rendus, ne saurait faire face aux multiples besoins des écoles vaudaises, surtout des plus éloignées du chef-lieu. Il est, selon nous, plutôt destiné à servir de type, à fournir des idées plutôt que des échantillons, en un mot à être un centre de renseignements utiles, de modèles à proposer.

Nos collègues du cercle de Lucens l'ont compris ainsi. Ils ont réussi, au moyen de séances de projections lumineuses, à rassembler la jolie somme de 250 fr., augmentée des subsides annuels de 5 fr. par commune. De son côté, l'Etat s'est intéressé à la création de ce musée régional, en lui faisant don d'une collection de doublets provenant du musée cantonal de zoologie. L'idéal, sans doute, serait que chaque école fût dotée d'un musée scolaire, mais là où l'effort individuel ne peut toujours aboutir, l'effort collectif réussit à merveille. En ce domaine, rien ne vaut un petit commencement. Dès qu'il y a quelque chose de fait, on obtient beaucoup plus facilement la collaboration de tous; maîtres et élèves s'ingénient bientôt à augmenter les collections déjà existantes, et, par l'apport et la coopération de toutes les bonnes volontés, on arrive à de jolis résultats. L'initiative du corps enseignant du cercle de Lucens est un heureux indice de l'esprit de solidarité dans l'effort et le travail. Il y a là un exemple typique, bon à méditer et à mettre en pratique ailleurs, et dont nous félicitons sincèrement nos collègues.

H. GAILLOZ.

*** **Renens.** — *Musée et bibliothèque scolaires en fondation.* — En 1888, la commune de Renens comptait à peine 700 habitants, et, durant la dernière décade,

le bourg, auquel il faut ajouter une partie de l'agglomération Renens-Gare, a probablement triplé son chiffre de population. Un premier bâtiment scolaire est devenu insuffisant ; un second plus spacieux, a été édifié et occupé en bonne partie durant l'année écoulée. Le bourg de Renens tend à devenir une cité industrielle, et le titre de « ville de Renens », qui pouvait paraître présomptueux naguère, est aujourd'hui parfaitement mérité. L'école primaire communale, qui ressortit à Renens-Village, compte 11 classes et reçoit 500 enfants.

Les autorités et le corps enseignant de la commune ont adressé récemment aux journaux un appel pour solliciter le concours des personnes de bonne volonté qui seraient disposées à aider à la création d'un musée scolaire auquel serait adjointe une bibliothèque. Le comité d'initiative serait heureux de recevoir des spécimens de minéraux, végétaux, animaux, curiosités scientifiques et naturelles, de même que les volumes destinés à former la bibliothèque projetée. A la tête du comité se trouvent : M. Ed. Collet, président de la Commission scolaire, M. J. Blaser, instituteur et Mlle Berthoud, institutrice. « Il s'agit, dit l'appel en question, d'une œuvre d'éducation populaire et d'utilité publique à laquelle, certainement, chacun voudra s'associer. La reconnaissance de tous les habitants de Renens leur est d'avance assurée ».

Nous félicitons le comité de cette initiative qui prouve que les autorités et le corps enseignant ont à cœur le développement de la population scolaire — un peu flottante et instable sans doute, mais digne d'intérêt — de l'agglomération de Renens.

H. GAILLOZ.

*** **Rectification.** — *Ecole et catéchumènes.* — (N^o 2, page 23). Lire le 5^{me} alinéa comme suit :

Le vœu a été exprimé de tenir davantage compte de l'article 18 du règlement. A voir comment les choses se passent à cet égard dans beaucoup de paroisses, on est tenté de croire que cet article ne figure dans le règlement qu'à titre purement décoratif.

H. G.

GENÈVE. — Union des instituteurs primaires genevois. — Les séances de l'Union des instituteurs primaires genevois se suivent et... se ressemblent en ce sens qu'elles sont toujours très fréquentées et que les discussions y sont fort intéressantes. L'ordre du jour de la séance du 17 décembre dernier comprenait deux objets importants : 1^o Enquêtes sur les logements d'instituteurs dans les communes rurales. 2^o Rétablissement des cours du soir à la campagne.

M. Lépine, régent à Hermance, a présenté sur la première question un rapport très documenté qui a été pour beaucoup une véritable révélation. Nous y avons appris autre autres, qu'il existe un appartement de quatre à cinq pièces réparties sur trois étages, que dans tel autre un homme de taille moyenne attrape facilement les mouches au plafond avec la main, que souvent le logement du maître est relégué dans les combles, ce qui lui permet, suivant la saison, d'établir des comparaisons instructives entre le climat du pôle et celui de l'équateur. Certains collègues, en cas d'indisposition subite, sont obligés de faire, à trente ou quarante mètres de distance, des excursions qui, pour être pédestres et nocturnes, ne laissent pas de présenter fort peu d'agrément.

Enfin, on nous a cité certaine commune, où, chose à peine croyable, on a oublié... la cave !

Il résulte en somme de cette enquête que beaucoup d'appartements ne présentent pas les conditions de confort et d'hygiène qu'on est en droit d'exiger. Aussi l'Union des instituteurs primaires genevois a-t-elle émis un certain nombre de vœux dont nous citons les plus importants :

Le logement du régent doit comprendre au moins cinq pièces de 12 m² au minimum, avec une chambre à resserrer, une chambre à lessive et une cave.

La commune doit faire bénéficier le régent des installations d'eau, de gaz ou d'électricité qui peuvent exister sur son territoire.

D'une manière générale, le Département de l'instruction publique veillera à ce que les dits logements présentent les conditions requises de confort et d'hygiène.

Le rétablissement des cours du soir à la campagne (rapporteur : M. Corbaz régent à Jussy), a été l'objet d'une discussion fort nourrie. M. Corbaz a fait observer combien les communes rurales profitaient peu de ce qu'il appelle très justement les *institutions post-scolaires* si nombreuses pour la ville et la banlieue. Il serait donc équitable de rétablir, dans nos campagnes, les cours du soir qui, de plus, pourraient remplacer avantageusement le *surchauffage intellectuel* connu sous le nom de Cours aux recrues. Le principe a été admis par un vote unanime et la discussion sur l'organisation de cet enseignement a dû, faute de temps, être renvoyée à la séance de janvier.

Aux propositions individuelles, M. Léon Favre se demande si la conséquence logique de la *loi de séparation* des Eglises et de l'Etat ne serait pas la suppression de tout enseignement religieux dans les locaux scolaires. Se défendant de toute intention agressive, M. Favre fait observer que si tous les cultes profitent de la faculté qui leur est accordée, le maître ne pourra plus guère disposer de sa classe en dehors des heures réglementaires. Où se feront alors des travaux de préparation, de corrections, et les retenues prévues pourtant par le règlement ?

L'opinion de M. Favre a été partagée par l'assemblée qui, à l'unanimité, a émis le vœu que *l'enseignement religieux soit donné en dehors des locaux scolaires*.

Enfin, M. Mercier a donné lecture d'une lettre de M. Fritschi, président du *Schweizerischer Lehrerverein*, qui a bien voulu fournir quelques renseignements sur l'institution que nos collègues de la Suisse allemande désignent sous le nom de *Erholungs- und Wanderstationen für schweizerische Lehrer*. Nul doute que les nombreux avantages qu'elle présente, n'engagent un grand nombre de nos instituteurs à y faire adhésion par l'entremise de M. Mercier, régent à l'Ecole du du Grutli, qui se chargera d'en informer qui de droit.

Disons en terminant que notre sympathique président, M. Golay, a dirigé avec son tact habituel, les débats de cette longue, mais fructueuse séance.

La *Section des dames*, réunie le même jour, a entendu un rapport très substantiel de Mme Tissot-Cerutti sur le *Matériel pour l'enseignement intuitif*. Toutes les conclusions en ont été adoptées.

Nos institutrices se sont ensuite occupées de la question du rétablissement des

promotions semestrielles dans la division inférieure ; cette mesure, qui n'a été prise, du reste, qu'à titre d'essai, est l'objet d'une critique générale ; l'assemblée émet le vœu unanime que ce mode de faire soit abandonné.

Mme Dunand a manifesté le désir que le corps enseignant primaire soit consulté sur le choix des livres donnés comme prix, choix qui n'est pas toujours très judicieux.

Cette séance a été présidée par Mlle Nast, remplaçant Mme Raymond, présidente, retenue par la maladie ; avant de se séparer, l'assemblée a décidé d'envoyer à Mme Raymond l'expression de sa sympathie et ses vœux de prompt rétablissement.

L. M.

TESSIN. — **Un nouveau musée scolaire.** — Nos confédérés tessinois discutent en ce moment la question d'une exposition scolaire permanente.

CORRESPONDANCE

Le Locle, ce 12 janvier 1909.

Monsieur le Directeur de *l'Éducateur*,

Ayant pris ma retraite, je renonce à *l'Éducateur*. Cependant, je tiens à vous dire combien ce journal m'a été précieux dans ma carrière scolaire. Il m'a préservée de la routine en me tenant au courant des développements de la science pédagogique ; il m'a fourni d'utiles matériaux pour mes leçons et enfin il m'a intéressée au travail scolaire dans la Suisse et même au-delà. Tout cela développe les sentiments altruistes et élève au-dessus du terre à terre quotidien.

Agrérez, Monsieur, mes salutations cordiales.

Lise HUGUENIN.

PRESSE SCOLAIRE

M. Bertier, directeur de l'École des Roches, à Verneuil-sur-Avre (Eure), fonde un nouveau journal pédagogique, *Pour l'Éducation*, qui s'efforcera de vulgariser les résultats des sciences qui étudient l'enfance et l'adolescence. « La France connaît trop peu les progrès de la pédagogie étrangère, dit le prospectus. La nouvelle revue en demandera l'exposé aux pédagogues les plus remarquables des grandes nations d'Europe et d'Amérique. »

BIBLIOGRAPHIE

Contes finlandais, de Z. Topelius, traduits par M. E. Girod-Hoskier.

« L'enfant, dans sa pureté, est semblable à un morceau de marbre grec. Le calme antique qui rayonne de son front, produit sur nous, voyageurs dans la tourmente, une impression bienfaisante et touchante. » Z. Topelius.

L'homme qui peut, sincèrement, écrire cette pensée à la première page d'un livre dédié à la jeunesse, montre que non seulement il aime l'enfant, mais combien il admire sa pureté qui le fait ressembler à « un morceau de marbre grec ». Aussi rien, dans les *Contes finlandais*, n'en ternira la fraîcheur. Au contraire, les enfants puiseront, dans ces écrits simples et charmants, les meilleures leçons de courage, d'amour filial, de patriotisme même, car Topelius est un patriote ardent. Comme l'auteur décrit des pays très différents du nôtre, son livre y gagne une saveur d'exotisme à laquelle les enfants sont très sensibles. M.

PARTIE PRATIQUE

COMPOSITION (*Degré supérieur.*)

Fleurs fanées.

C'est aujourd'hui la Saint-Sylvestre. Dans les rues de la ville, une foule empressée va, vient, s'agite, gesticule, parle haut. Dans certaines d'entre elles, on se croirait au Midi, tant les fleurs s'y étalent en profusion : les fleurs sont à la mode, et les jardiniers ont vidé leurs serres pour remplir de boutons de roses des corbeilles enrubannés ; de Cannes, de Nice, sont arrivées des caisses de violettes foncées et parfumées, et les fleuristes déploient tout leur art pour mettre en faveur leur délicate et sensible marchandise. On ne vend plus les violettes en fins petits bouquets entourés de trois feuilles de lierre comme le font au printemps nos paysannes ; non, on les vend par bottes, par touffes énormes ; tout à côté, des narcisses doubles dégagent leur violent parfum, des muguet agitent leurs clochettes et des lilas se dressent voluptueux et tentants.

Non loin de ces étalages superbes autour desquels s'empressent de jeunes élégantes, se tient une pauvre femme, vieille, ridée, aux traits tirés, à la peau tannée ; elle s'appuie sur deux béquilles ; elle a une jambe de bois, et vend des violettes. Mais quelles violettes ! fanées, absolument fanées ! Lorsqu'elle ne se voit pas examinée, elle prend ses bouquets l'un après l'autre, de tout petits bouquets, pas nombreux, alignés sur le bord d'un panier vide, et de ses mains engourdis par le froid elle relève la tête aux violettes presque brunies, dissimulant les plus malades sous les feuilles qui, elles aussi, commencent à passer.

Dans chaque bouquet, il y a une ou deux violettes fraîches qu'elle met en évidence ; elle les a sans doute achetées ce matin afin de pouvoir vendre les vieilles. Mais, hélas ! tous ses efforts sont vains ; ses fleurs ressemblent à celles qu'on voit au matin jetées sans regret sur les caisses à balayures, et elle, la femme, ressemble à ses fleurs ; fanée, elle aussi, éclaboussée par les regards hautains des belles dames qui la toisent en passant, heureuse encore quand elle ne les entend pas s'écrier en riant : « Regarde un peu, ma chère, peut-on vendre de telles horreurs ! »

Un instant, je me représente le logis de la pauvre marchande, sombre, dénué, et dans un coin, sur un siège bas et dur la pauvre infirme trier ses fleurs, les examiner lentement, hésiter longtemps avant d'en jeter une, la poser, la reprendre, l'essayer au bouquet ; je la vois prendre dans un vieux pot quelques gouttes d'eau, en asperger les violettes (car elles sont humides) pour essayer de leur faire reprendre vie, et partir, le cœur bien triste, solitaire et malade, en ce jour de Sylvestre où les autres sont si joyeux.

Et maintenant, elle est ici, par un froid intense, cette femme qui devrait être installée dans un bon fauteuil, entourée de soins affectueux et constants. Elle ne jette pas un regard aux fleurs luxuriantes que vendent les jardiniers ; ses yeux sont fixes et vagues ; devant elle sans doute passent les jours heureux de sa jeunesse ; elle se revoit, la veille de l'an, gaie, heureuse, rieuse, passer insouciant devant les boutiques toutes scintillantes de clinquant.

.

C'est le soir, la femme a changé de place ; elle a fui le voisinage exaspérant et nuisible des fleurs fraîches et riches, elle s'est installée dans un recoin obscur, loin des grands globes électriques qui désignaient à l'attention des passants l'agonie de ses fleurs.

Elle ne vend pas ; nul ne s'approche d'elle, et son visage est effrayant, il a pris une expression de souffrance indicible ; ses yeux ne fixent plus le vague, ils regardent d'un air suppliant tous ceux qui passent affairés et riants, et ce muet appel est d'autant plus touchant que ses lèvres restent closes ; cette femme est fière sans doute, et pourtant elle a froid, elle a faim.

Je m'approche, prends le bouquet le plus fané, et pour ne pas la blesser, je feins de ne point voir que ses fleurs sont très laides, mais elle, scrupuleuse, murmure en tremblant : « Elles sont un peu fanées, mais elles reviendront dans l'eau, c'est l'air qui les a ainsi abimées ». Comme je lui tends l'argent de cette moisson mourante, une dame mue sans doute par le même sentiment qui venait de m'êtreindre, lui achète un second bouquet.

Les violettes sont mortes ! et pour la première fois, je regrette de n'être pas riche : j'aurais acheté à la pauvre impotente tous ses maigres petits bouquets !

A. Bz.

GRAMMAIRE (Suite)

Extraits du cours de Hanriot et Huleux.

L'attribut.

Principes : Le ciel est bleu.

Les roses sont parfumées.

1. *L'attribut* est le mot qui indique la qualité, la manière d'être du sujet.

EXERCICES

1^o *Lecture*. — **Les saisons**. — En hiver, tout est mort. Les oiseaux sont muets, le ciel est gris, le soleil est pâle, la plaine est couverte de neige, les jardins sont dénudés. L'homme des champs se repose.

Au printemps, tout renaît. Les fleurs sont écloses, les oiseaux sont joyeux, le ciel est pur, le vent est doux, les prés sont verdoyants. L'homme des champs est actif.

HULEUX.

2^o *Elocution*. — Relever chaque proposition et reconnaître le verbe, le sujet et l'attribut. — Sens des expressions : tout renaît, — des fleurs écloses, — des jardins dénudés. — Quel est l'aspect de la nature : 1^o en hiver ; 2^o au printemps ?

3^o *Devoirs*. — a) Trouver un attribut en disant comment est :

La fleur de lis, le vol de l'hirondelle, l'eau de la mer, le cours du Rhône, la chaîne des Alpes, la ville de Paris, la feuille du chêne, la voix du coq, le cœur d'une mère, le vent d'hiver, la brise du printemps, l'aile du papillon, la vie des champs, le soleil d'été.

Exemple : La fleur de lis est blanche.

b) Construire une proposition avec les mots suivants comme attributs :

Animé, aigu, amer, charnu, dru, fourchu, fragile, frais, gentil, immobile, in-

téressant, mignon, prévoyant, rude, sérieux, sonore, sévère, sain, triste, volu mineux.

Exemple : Le feu est animé.

Dans le cours moyen et supérieur, les connaissances grammaticales sont plus complètes; les autres cours sont repris, amplifiés, sans être cependant surchargés.

Voici comment on traite l'*Attribut*.

Principes :

I. L'*attribut*, comme le sujet, est :

1^o *Simple*, lorsqu'il est exprimé par un seul mot, singulier ou pluriel :

L'abeille est *active*.

2^o *Multiple*, lorsqu'il est exprimé par plusieurs mots :

L'abeille est *active et industrielle*.

3^o *Incomplexe*, lorsqu'il n'a pas de complément :

L'honnête homme est *respecté*.

4^o *Complexe*, lorsqu'il a un complément :

L'honnête homme est *respecté de tout le monde*.

II. L'*attribut* peut être :

Un *adjectif* : La fortune est *trompeuse*.

Un *nom* : Bayard fut un *héros*.

Un *pronom* : Ma réponse est *celle-ci*.

Un *verbe à l'infinitif* : Souffler n'est pas *jouer*.

III. L'*attribut*, qui est ordinairement après le verbe, peut aussi se placer avant : *Honnêtes* sont nos intentions.

EXERCICES

1^o *Lecture*. — **L'exilé**. — L'exilé partout est seul. Ces arbres sont beaux, ces fleurs sont belles, mais ce ne sont pas les fleurs, ni les arbres de mon pays : ils ne me disent rien. L'exilé partout est seul.

Ce ruisseau coule mollement dans la plaine ; mais son murmure n'est pas celui qu'entendit mon enfance ; il ne rappelle aucun souvenir à mon âme. L'exilé partout est seul.

Ces chants sont doux ; mais les tristesses et les joies qu'ils réveillent ne sont ni mes tristesses ni mes joies. L'exilé partout est seul.

Il n'y a d'amis, de pères et de frères que dans la patrie. (LAMENNAIS).

2^o *Elocution*. — Lire. — décomposer chaque phrase en *propositions*, — relever les *attributs*, — indiquer à quels sujets ils se rapportent, — et dire s'ils sont *simples* ou *multiples*, — *complexes* ou *incomplexes*. — Avec les mots : *ruisseau*, — *plaine*, — *murmure*, — *chant*, comme sujets, construire des propositions dans lesquelles entreront : 1^o un attribut simple et incomplexe ; 2^o un attribut simple et complexe ; 3^o un attribut multiple et incomplexe ; 4^o un attribut multiple et complexe.

3^o *Devoirs*. — a) Ajouter un *attribut* :

1^o *Simple et incomplexe*. — La cire est.... Le roseau est... — La bière est.... — Le feutre est... — La houille est.... — L'or est.... — Le soleil est.... —

2^o *Multiple et incomplexe*. — La France est.... — Le Rhône est.... — La tortue est.... — Le printemps est.... — Les fleurs sont... — L'univers est... —

3^o *Simple et complexe*. — La forêt est.... — La mer est... — Le ciel est... — La terre est.... — Les étoiles sont.... — L'eau de roche est....

4^o *Multiple et complexe*. — L'étude est.... — Mes rivières sont.... — Le bon élève est.... — Le chien est.... — Les déserts sont.... — Le vrai patriote est... —

b) Construire une *proposition* en faisant connaître ce qui est :

1^o Malléable, — fangeux, — incolore, — impétueux, — friable.

2^o Elevé et ombrageux, — noir et profond, — fragile et transparent, — chaud et brillant, — intéressant et instructif.

3^o Chéri de ses enfants, — entouré d'eau de tous côtés, — émaillé de fleurs, — taché d'encre, — rouge comme du sang.

4^o Généreux de son sang et dévoué à sa patrie. — couvert d'eau et semé de joncs, — baigné par la Manche et arrosé par la Seine, — tiré du sein de la terre, et employé dans l'industrie.

Exemple. — *L'or est malléable.*

Récitation. — Apprendre : *L'exilé.*

« Le », « la », « les », articles ou pronoms.

Laissez-moi transcrire encore cette leçon du deuxième cours qui montre que les auteurs ne se contentent pas d'énoncer une remarque à la fin du chapitre du pronom personnel, mais qu'ils en font l'objet d'une étude pour mieux frapper l'attention.

PRINCIPES

Articles.

Quand *le* blé est mûr,
La vigne pousse mieux,
Les sots aiment

Le, la, les sont *articles* ou *pronoms*.

Ils sont *articles* quand ils accompagnent le nom.

Ils sont *pronoms* lorsqu'ils remplacent le nom : alors, ils précèdent ou suivent le verbe.

LECTURE. — *L'âne*. — Pourquoi tant de mépris pour cet animal si bon, si patient, si sobre, si utile ? On donne au cheval de l'éducation, on le soigne, on l'instruit, on l'exerce, tandis qu'on abandonne l'âne à la grossièreté du dernier des valets, ou à la malice des enfants. Il est le jouet, le plastron, le bardeau des rustres qui le conduisent le bâton à la main, qui le frappent, le surchargent, l'excèdent sans précautions, sans ménagements. On ne fait pas attention que l'âne serait par lui-même et pour nous le premier des animaux. s'il n'y avait pas le cheval.

BUFFON

ELOCUTION : Relever les mots *l', le, la, les*, et dire s'ils sont *articles* ou *pronoms* et pourquoi ? — Quelles qualités reconnaît-on à l'âne ? — Comment le traite-t-on le plus souvent ? — A-t-on raison ? — Expliquer les termes : *sobre, valet, plastron, bardeau, rustre*.

DEVOIRS : Construire huit phrases dans lesquels les mots *l', le, la, les* seront successivement articles et pronoms.

Traduire le texte ci-dessus au pluriel.

Puis vient une citation : *Mars*, de Ch. Reynaud. Puis de l'élocution, des devoirs, 1^o de vocabulaire à propos du mot *mois*, et 2^o avec les mots suivants, former des *adjectifs* auxquels on joindra un nom : mois, matin, fleur, vent, pluie, charme, etc. Exemple : mois : journal mensuel.

VARIÉTÉ. — HISTOIRE NATURELLE ¹

Le droit de propriété chez les animaux.

« La propriété c'est le vol » a dit Proudhon. Si certains le pensent, ce n'est point l'avis des animaux. Les récentes et très intéressantes observations que M. « Thompson Seton » vient de publier dans le *Century Magazine*, prouvent qu'il n'est pas d'animal qui ne vienne au monde avec l'instinct de la propriété — comme l'homme du reste. Me permettez-vous une petite digression ? Cet instinct naturel, que la pitié pour ses semblables, que les sentiments d'altruisme viennent heureusement compléter chez l'homme, d'aucuns voudraient l'annihiler par des conceptions — disons le mot — proudhonesques. Qu'advierait-il alors ? Le faible serait écrasé par le fort ; le paresseux — et y en aurait-il, le travail, pour beaucoup, étant loin d'être un instinct naturel — vivrait aux dépens du travailleur ! Non, « la propriété n'est pas le vol » c'est la raison d'être de la création et de la survivance des espèces. Mais efforçons-nous de diminuer les injustices et l'égoïsme qui résultent trop souvent de cette loi naturelle, par un grand amour du prochain, de nos frères malheureux : soyons des hommes et non des bêtes.

Revenons à nos... moutons et autres animaux qui, eux, observent strictement le droit de propriété, et la défense de s'emparer du bien d'autrui.

« Je m'amusai un jour — dit M. Th. Seton — à jeter des noisettes aux écureuils du Parc de Madison (Wisconsin). La noisette tombée sur la sol n'appartenait encore à personne ; tous les écureuils se précipitaient à la fois pour s'en emparer. Le premier qui en eut pris possession en la saisissant entre ses dents était considéré comme le propriétaire légitime du fruit, son droit était incontesté. S'il avait faim, il mangeait aussitôt la noisette, sinon il la faisait tourner trois ou quatre fois dans sa bouche et allait la cacher ensuite dans son magasin de provisions d'hiver. La noisette tournée trois ou quatre fois dans la bouche s'imprégnait de l'odeur de la bête et devenait ainsi facile à reconnaître pour lui-même et pour les autres. — D'autre part, supposons que les écureuils prennent l'habitude de se piller mutuellement leurs provisions d'hiver : aucun d'eux ne voudra plus, n'osera plus accumuler des vivres qu'il ne sera pas sûr de conserver pour ses petits et pour lui. Et ainsi, l'espèce entière disparaîtrait pour peu que les rigueurs de la mauvaise saison se prolongent outre mesure.

Mais il est encore plus intéressant de rechercher si le droit de propriété est

¹ Peut fournir la matière d'un récit d'histoire naturelle pour les élèves, récit à l'aide duquel le maître s'efforce de développer le don d'observation chez les enfants.

respecté lorsqu'il s'applique aux provisions enfouies par des animaux économes. En août 1906, poursuit le savant naturaliste, j'étais dans le « Michigan » et j'eus l'occasion d'observer de près un attelage de chiens polaires, ressemblant plus à des loups, dont ils avaient conservé tous les instincts, qu'à des animaux domestiques. Le plus grand et le plus fort d'entre eux exerçait sur les autres une véritable dictature. Je donnai un os à celui qui me parut le plus faible ; il n'avait pas faim à ce moment-là et, sans perdre une minute, il alla enfouir l'os dans un buisson, puis se mit en observation à environ cinquante mètres plus loin.

Le gros chien qui avait assisté à cette scène, se dirigea rapidement vers la cachette sans se douter que son camarade l'observait. Une vingtaine de mètres à peine le séparaient du buisson, quand le petit chien qui, se doutait des intentions du tyran, alla se placer résolument sur son magasin de vivres, prêt à livrer bataille pour défendre son bien ; il n'eût fait qu'une bouchée pour son adversaire, mais ce dernier, comme ayant honte de commettre un acte de brigandage, battit en retraite devant la toute puissance du principe de propriété.

Les faits que cite M. Th. Seton, nous pouvons les observer tous les jours lorsque nous faisons une distribution de vivres à des oiseaux ou à nos animaux domestiques en liberté ; poules, chats, chiens, etc.

Les animaux ont-ils aussi l'instinct de la propriété du sol ? Oui. Des observations faites, il ressort que les ours, les loups, les renards et bien d'autres espèces encore défendent avec énergie contre les intrus, le territoire de chasse où ils ont l'habitude de chercher et de trouver une nourriture assurée. Et les indices peu odorants qu'ils répandent sur leurs magasins à vivres sont non une habitude de malpropreté révoltante, mais un moyen de prévenir tout larcin de leurs congénères, en même temps qu'une indication de la famille animale à laquelle ils appartiennent.

Ce procédé qui peut s'expliquer lorsqu'un animal prévoyant veut être sûr de reconnaître l'endroit où sont enfouies ses réserves de nourriture et le marquer en même temps d'un signe de propriété qui sera respecté, ne saurait s'appliquer à un domaine d'une certaine étendue. Alors d'autres moyens sont mis en œuvre, mais au fond le principe est le même : c'est encore à l'odeur du propriétaire que se reconnaîtront les limites du territoire lui appartenant. Les lapins, les martres, les renards, les loups, les ours, se frottent le dos contre les arbres ou les pierres qui se trouvent sur toute la superficie de leur territoire de chasse, afin de les imprégner de leur odeur. C'est ainsi que sont fixées les bornes du domaine particulier de l'animal solitaire ou de la propriété collective de la tribu.

Toutefois les ours ne se contentent pas de ces signes invisibles que seul l'odorat peut saisir. En plus, ils enfoncent leurs dents dans l'écorce des arbres et y font des marques équivalant à une défense de chasser sur un terrain prohibé. Ce fait est bien connu de tous ceux qui ont pu observer de près ces plantigrades.

Les titres de propriété qui ne se manifestent que par l'odeur spéciale du maître ou par l'empreinte de ses crocs dans l'écorce des arbres sont-ils toujours bien respectés du voisin ? La question n'est pas encore parfaitement élucidée et il est plus que probable qu'un ours, qui ne trouve plus assez de nourriture sur son domaine, ne s'arrêtera pas à ces signes, surtout quand la faim le talonnera ou

qu'il se sentira plus fort que le propriétaire légitime; il prendra la nourriture où il la trouvera : ventre affamé n'a pas d'oreilles, et moins d'yeux ou de nez encore.

Cependant si les ours nous laissent dans le doute quant à leur stricte probité, citons un trait qui fait honneur aux renards bleus.

« Ces animaux — dit le docteur « F.-V. True » qui les a étudiés dans les îles de la mer de Behring — seraient très faciles à apprivoiser. Lorsqu'ils aperçoivent un homme, ils se mettent à le suivre, très probablement pour obtenir de lui quelque nourriture. Mais tout à coup, on voit maître renard s'arrêter : il est arrivé à la limite de son domaine et ne veut pas entrer dans celui du voisin. Il semble en effet, que chacun de ces animaux ait sa propriété bien délimitée, qu'il considère comme lui appartenant à l'exclusion de toute autre, et qu'il défendra contre toute tentative d'empiètement. »

Le renard donnant un exemple de probité au reste de la création et poussant au plus haut point le respect de la propriété d'autrui, c'est assez piquant ! Il est vrai que ces renards vertueux ne se rencontrent que dans les régions polaires et qu'en réalité, ce sont des « isatis » et non de vrais renards.

Parmi les oiseaux, les corbeaux sont gens fort honnêtes, mais il leur arrive parfois de dérober à un voisin une de ces toutes petites branches flexibles qu'il faut aller chercher bien loin dans la forêt pour la construction du nid. Le voleur, pris en flagrant délit, reçoit des autres corbeaux une si rude correction, que le plus souvent il ne s'en relève pas.

Que n'avons-nous, comme les animaux, ce respect du bien d'autrui ! Plus ne serait besoin de coffres-forts aux serrures compliquées, de cadenas, de verrous, de chaînes de sûreté, de serrures à secret ! Une empreinte personnelle, un indice *sui generis* suffiraient à la garde de nos trésors. Ah ! combien la vie serait simplifiée, les voleurs rares et les utopistes morts-nés !

(D'après divers.)

M. MÉTRAL.

CORRESPONDANCE

A propos d'une leçon de choses.

(Un correspondant qui désire garder l'*incognito* nous écrit les lignes suivantes au sujet de la leçon de choses sur *la mémoire*, parue dans le n° 1 de *l'Éducateur*. Nous les insérons volontiers tout en faisant remarquer à notre « vieux » collègue que les leçons de notre journal sont lues non par les élèves, mais par les maîtres. Et s'il nous était permis de marquer le caractère de l'enseignement pédagogique donné aux « jeunes » nous dirions qu'il n'a précisément pas d'autre ambition que celle de leur faire connaître l'enfant qu'ils auront à instruire. Mlle A. D. estime sans doute aussi que l'on ne fait pas fausse route en apprenant à l'élève à se connaître soi-même, (selon le précepte du vieux Socrate).

Le dernier numéro de notre journal pédagogique contient une leçon de choses fort bien pensée, fort bien exposée et, ce qui ne gâte rien par le temps qui court, fort bien écrite ; aussi ai-je pris le plus grand plaisir à la lire. Mais, la mémoire, que peut-il bien y avoir au monde de plus abstrait que cette faculté si mystérieuse et si complexe ? Il y a là un mélange ou plutôt une combinaison de physiologie et de psychologie suffisante pour dérouter le cerveau d'un adulte. Quelle

sera donc l'impression ressentie par l'enfant ! Les souvenirs *moteurs, tactiles, olfactifs et gustatifs*, quels mots barbares ! Ils prouvent évidemment la grande érudition de notre jeune collègue et je sais bien qu'elle les traduira à ses élèves par la *mémoire des muscles, des doigts, du nez et de la langue*. En restera-t-il davantage dans l'esprit de l'enfant ? Et comme

En toute chose, il faut considérer la fin, n'y aura-t-il pas, pour résultat le plus clair, une grande heure perdue qui aurait pu être consacrée fort utilement à un travail moins brillant mais plus fructueux ?

Je ne voudrais en rien froisser Mlle A. D., dont je connais la grande valeur pédagogique ; je ne voudrais pas davantage avoir l'air de faire le procès de la *leçon de choses* qui a du bon, certainement, mais à la condition expresse qu'on n'en abuse pas et qu'on ne quitte point les régions accessibles à l'intelligence de l'enfant.

Que d'objets autour de nous auxquels il s'intéressera sans peine ! Des pierres du chemin aux oiseaux des buissons, des arbustes de nos haies aux géants des forêts, des métamorphoses de l'insecte aux phénomènes météorologiques, que de choses à dire, pourvu qu'on veuille bien faire œuvre d'éducateur et non de savant !

Et pour terminer, je dirai aux *jeunes* : Prenez garde ! Vous entrez dans la carrière pleins de bonnes intentions, enflammés d'une ardeur juvénile ; vous avez acquis de grandes connaissances, vous avez étudié les grands pédagogues, les Rousseau, les Pestalozzi, et bien d'autres encore ; vous êtes au courant des méthodes les plus perfectionnées, les plus récentes ; vous connaissez tout, tout... hormis l'enfant que vous avez la mission d'instruire, cette cire molle qu'on jette dans vos mains encore inexpérimentées à la modeler. Les pédagogues que vous avez étudiés sont de grands savants, certes, mais combien d'entre eux ont vécu dans l'intimité de l'enfance ? Entre le génie qui conçoit l'idée et l'instrument qui la réalisera, il y a l'ouvrier qui façonne la matière, l'ouvrier modeste, obscur, et pourtant nécessaire.

Nous sommes ces ouvriers modestes, obscurs. A nous de façonner cette matière éminemment précieuse, pour qu'elle devienne un jour la merveilleuse machine que les savants de la pédagogie ont rêvée !

Et pour la façonner, il faut la connaître, et pour la connaître, il faut l'étudier.

UN VIEUX.

CONSEILS

Les punitions doivent être *justes*. Le sentiment de la justice est un de ceux qui se développent les premiers ; il faut être soigneux de ne pas le froisser si l'on veut éviter un esprit de révolte et d'insubordination.

a) Gardez-vous de jamais punir un enfant pour une réponse inintelligente ou un manque de progrès. L'enfant est responsable de sa volonté et non de la dose de ses facultés.

b) Soyez égal quant aux peines, dans tous les moments et pour tous les élèves.

c) Ne punissez jamais lorsqu'il y a un doute sur la réalité d'une faute.

E. NAVILLE.

Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Excédent total disponible plus de fr. 13.000.000.

Fonds total plus de fr. 100.000.000. — Assurances en cours plus de fr. 205.000.000

Par suite du contrat passé avec la Société Pédagogique de la Suisse romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

VÊTEMENTS & DRAPERIE

*Anglaise, Française
et Suisse.*

**Coupe élégante et soignée. • Ateliers de tailleurs
dans la maison. • 2 coupeurs expérimentés.**

Exiger
des morceaux
p^r réparations.

MAISON ..

• MODÈLE

*Maier
& Chapuis*

**LAUSANNE
22, RUE DU PONT**

Envois à choix
immédiats.
Collections
échantillons
à disposition.



TOUJOURS

10%

d'escompte

au lieu du **3%**
habituel à 30 jours,
aux membres de la

S. P. V.

Vient de paraître :

Erstes Buch für unsere Mädchen

M^{lle} DAVESNE | par | M^{lle} SIZARET
 Professeur au Lycée de Jeunes Filles | | Professeur au Lycée de Jeunes Filles
 Mâcon | | Bourges

(classe de première année).

Un beau volume orné d'un très grand nombre d'illustrations, cartonné toile, 2.50

LANGUE ALLEMANDE

(méthode directe)

Erstes Elementarbuch für junge Anfänger. Livre d'allemand à l'usage des commerçants (classes élémentaires des lycées et collèges), par MM. Meneau et Wolfrohm. 1 joli petit volume orné de nombreuses gravures, relié toile, 2^e édition fr. 1.60

Deutsches Elementarbuch für junge Anfänger, par les mêmes. 1 vol. orné de nombreuses illustr., cart. toile souple, 2^e édition fr. 2. —

Cet ouvrage résume et complète le « Erstes Elementarbuch ».

Edition **A** (avec notes en français et lexique allemand-français).

Edition **B** (sans notes ni lexique).

Bien spécifier l'édition que l'on désire.

Erzählende Prosa, Segen, Romane, Novellen, Erzählungen. Extraits des œuvres en prose, d'auteurs modernes, par MM. Loiseau, Senil et Wolfrohm. Un beau volume de 550 pages, orné de nombreux portraits, relié toile souple, fr. 3.50

Ouvrages de MM. Meneau, professeur au lycée Carnot; Wolfrohm, professeur au lycée Saint-Louis, et Lorber, professeur au collège Stanislas, Paris :

Lehr-und Lesebuch (Vocabulaire et lectures allemandes), I Teil, (classe de 6^e), 1 vol. cart. toile souple, 26^e mille fr. 2. —

Deutsches Übungsbuch für Sexta, 1 vol. cart. toile souple fr. 1.50

Lehr-und Lesebuch (Vocabulaire et lectures allemandes, II Teil (classe de 5^e), 1 vol. cart. toile souple, 18^e mille fr. 2. —

Deutsches Übungsbuch für Quinta, 1 vol. cart. toile souple fr. 1.25

Lehr-und Lesebuch, I. et II. Teil, classes de 6^e et 5^e réunies, 1 vol. cart. toile souple 2^e édition fr. 3. —

Deutsches Lesebuch, Mittelstufe, I. Teil (Lectures allemandes), classe de 4^e. 1 vol. cart. toile souple, 18^e mille fr. 2. —

Deutsches Lesebuch, Mittelstufe, II. Teil (Lectures allemandes), classes de 3^e, 1 vol. cart. toile souple, 3^e édition fr. 2. —

Deutsche Lyrik, Auswahl für die oberen Klassen höherer Lehranstalten, classe de 2^e, 1 vol. cart. toile souple, 3^e édition fr. 1.50

Deutsches Lesebuch, Oberstufe I. Teil, classe de 2^e, 1 vol. cart. toile souple, 3^e édition fr. 2.25

Deutsches Lesebuch, Oberstufe II. Teil, classe 1^{re}, 1 vol. cart. toile souple, 3^e édition fr. 3. —

Deutsches Sprechübungen nach Hölzels Bildertafel
Der Frühling, Der Sommer, Der Herbst, Der Winter
 Chaque brochure : fr. 0.75

Die Wohnung fr. 0.60

Kleine Deutsche Grammatik, 1 vol. cart. toile souple, 30^e mille fr. 1.50

Übungsbuch zur Deutschen Grammatik für die mittleren Klassen. I. Teil Wortlehre, 2^e édition fr. 1.50

Le même ouvrage, für die höheren Klassen II. Teil. Satzlehre fr. 1.25

» » les 2 parties réunies en 1 vol. cart. t. souple fr. 2.50

Petite grammaire allemande (traduction française de la « Kleine Deutsche Grammatik »), 1 vol. cart. toile souple, 4^e édition fr. 1.20

Grimms Märchen. par F. Meneau fr. 1. —

Bechstein et Hauff. Märchenbuch, par le même fr. 1. —

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

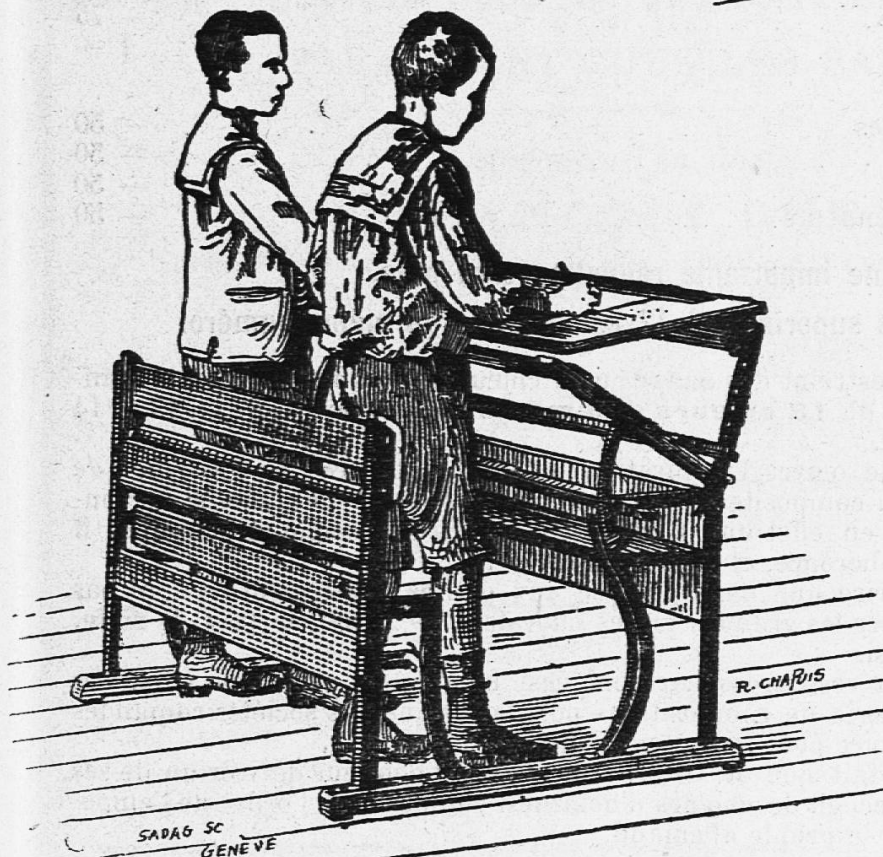
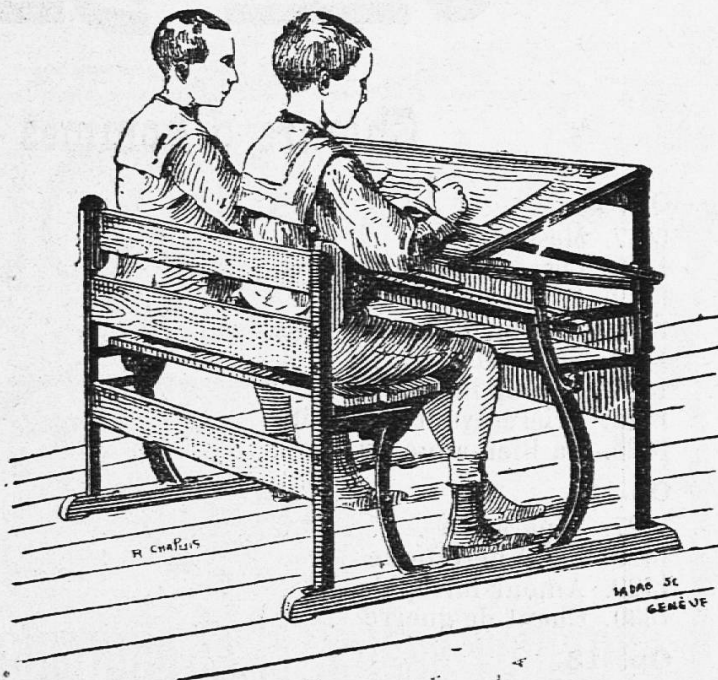
Jules RAPPÀ successeur
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDE

par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
sanne, dans plusieurs établissements officiels d'Instruction ; Mon-
treux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
nes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,
Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Gran-
ges, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Moreles,
Aigle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

OTTO BARBLAN

Chœurs d'hommes à capella

	Partition net	Fr. C.
Op. 9.		
1417. Message		— 50
1418. Oiseaux du Printemps		— 50
1419. Hymne à la Patrie		— 50
1420. Amour discret		— 50
1422. Sérénade		— 75
1423. Amour ingénieux		— 75
1424. Prière avant la bataille		— 50
1425. La Bien-aimée est là		— 75
Op. 11.		
1427. Séparation		— 75
1428. Salut helvétique		— 50
1429. Amour intrépide		— 50
1430. Chant de guerre		— 50
Op. 13.		
1432. Prière des peuples		— 75
1433. A la musique		1 —
Op. 14.		
1530. Chansons nouvelles		— 50
1531. Conquête		— 50
1532. Adieux		— 50
1533. Chants des moissonneurs		— 50

Une importante réduction sera faite
pour les ordres supérieurs à 12 exemplaires du même numéro.

Le répertoire plutôt restreint des œuvres pour chœurs d'hommes avec texte français, vient de s'enrichir de **18 chœurs d'hommes à 4 voix**, op. 9. 11. 13 et 14 du maître Otto Barblan.

On retrouve dans cette œuvre l'inspiration puissante qui créa le *Festspiel de Calven*, et la science du compositeur s'y affirme dans sa forme toujours si personnelle. — M. Barblan a en effet une façon à lui d'écrire le chœur d'hommes : il sait être riche sans incohérence, et savant avec esprit.

Il s'est proposé d'écrire une œuvre dédiée aux petites sociétés qui ne sont pas encore de force à aborder les grandes pièces chorales. — Disons-le tout de suite, il y a brillamment réussi.

Mélodiques, riches en ressources harmoniques, bien écrits pour les voix, ces chœurs forment une série de compositions populaires que nos sociétés romandes inscriront à leur répertoire pour leur plus grand profit.

Signalons encore le fait que M. Otto Barblan a eu l'honneur de voir un de ses chœurs admis dans le recueil de chœurs d'hommes, composé sur l'ordre de l'empereur d'Allemagne, pour le peuple allemand.

FOETISCH FRÈRES (S.A.)

LAUSANNE, 35, RUE DE BOURG.

PARIS, 28, Rue de Bondy. — LEIPZIG chez Rieter-Biedermann.

Succursales à Vevey et à Neuchâtel.

Lausanne. — Imprimeries Réunies.